

PROGRAMME D'APPUI À LA GOUVERNANCE AGRICOLE INCLUSIVE (PAGAI)

Étude / publication sur l'agriculture paysanne viable

Termes de Référence

1. Contexte

En Haïti, 80% de la production agricole repose sur l'agriculture familiale paysanne, laquelle joue un rôle fondamental du point de vue économique et social pour une grande partie de la population. Cette agriculture familiale n'est pas clairement soutenue dans les politiques agraires et agricoles du pays, lesquelles sont principalement dictées par les intérêts économiques de quelques acteurs d'une agriculture de type industriel ou de la branche import-export. Les exploitations familiales, avec leurs rassemblements en organisations, réseaux et même en plateformes ou mouvements de paysans, n'arrivent pas à défendre leurs intérêts pour les faire prendre en compte dans les politiques publiques, afin d'assurer la sécurité alimentaire voire la souveraineté alimentaire et améliorer les revenus de ces acteurs. Par ailleurs, l'agriculture familiale peut aider à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) relatifs à la diminution de la pauvreté et l'élimination de la faim en Haïti. La question du genre est aussi problématique au niveau de l'agriculture paysanne, de manière générale les femmes rurales bien qu'ayant un poids spécifique dans les exploitations familiales sont, par ailleurs, particulièrement sous-représentées dans les niveaux décisionnels des associations paysannes.

Le Programme d'Appui à la Gouvernance Agricole Inclusive -PAGAI veut accompagner les organisations paysannes dans le renforcement de leur structuration et gouvernance interne ainsi que dans leur plaidoyer face aux décideurs politiques et économiques, tout en appuyant le développement de mécanismes de concertation et négociation avec les prestataires de services privés et publics. Dans sa première phase de 4 ans (2018 – 2022), le Programme se donne l'objectif de contribuer au renforcement des capacités des acteurs des départements du Sud et de la Grand'Anse, surtout dans les communes de Beaumont, Roseaux, Chardonnières et Les Anglais, et en particulier des organisations paysannes, afin qu'elles soient capables de porter des propositions pour le développement d'une agriculture familiale paysanne performante.

De façon stratégique, PAGAI cherche ainsi à obtenir des dynamiques de changements durables sur ses quatre composantes d'intervention :

- (i) Renforcement et mise en réseau des organisations paysannes : Les exploitant-e-s membres des organisations paysannes ont accès à des services agricoles adaptés et durables et une meilleure protection de leurs droits et intérêts ;
- (ii) Soutien aux innovations agricoles : Les exploitant-e-s membres des organisations paysannes s'approprient et utilisent les innovations adaptées diffusées dans le milieu ;
- (iii) Concertation et dialogue politique : Les besoins des femmes et des hommes des exploitations agricoles familiales sont mieux pris en compte dans les politiques publiques, les programmes et les services agricoles ;

- (iv) Promotion de l'égalité de genre : Des changements de comportements des hommes et des femmes des organisations paysannes et le renforcement des femmes dans leur autonomie et la connaissance de leurs droits et intérêts, contribuent à la participation active des femmes dans la gouvernance agricole.

Dans le cadre de la composante (iii) de PAGAI, des espaces de concertation et de dialogue politique (ECDP) sont appuyés au niveau communal et départemental notamment pour : s'assurer de l'implication de l'ensemble des acteurs clés dans la gouvernance du secteur ; animer et alimenter des débats sur les problèmes fondamentaux, les besoins et les enjeux du secteur agricole, et plus particulièrement de l'agriculture familiale ; initier et appuyer des plaidoyers pour l'établissement d'une politique agricole de réhabilitation et d'émancipation de la paysannerie haïtienne ; construire des alliances stratégiques avec des média, centres de recherche et autres acteurs ayant un intérêt dans le développement rural.

L'approche recherche-action en vue de l'identification et la promotion d'interventions susceptibles d'améliorer les conditions de développement de l'agriculture familiale paysanne, est un élément clé de la démarche de travail de PAGAI. Cette étude participative sur l'agriculture familiale en Haïti devra permettre à l'ensemble des parties prenantes du programme de mieux appréhender les enjeux et défis de la problématique mais plus particulièrement aux espaces de concertation et dialogue politique ainsi qu'aux réseaux d'organisations paysannes et mouvements paysans dans les départements du Sud et de la Grand'Anse, voire au niveau national, d'avoir un document qui sert de cadre d'orientation stratégique de référence pour la promotion, la négociation et la défense de la réhabilitation de l'agriculture familiale en Haïti.

2. Mandat

Le mandat est de produire un document de référence sur l'agriculture familiale haïtienne pouvant faire l'objet d'une publication à l'intention des acteurs du programme, des décideurs du secteurs agricoles, des réseaux et mouvements paysans, des centres de formation et de recherche, des jeunes intéressés au développement agricole, des prestataires de services et tous les autres acteurs du secteur. Cette étude participative réalise, de manière rétrospective, actuelle et tendancielle, un examen de l'environnement, des dynamiques en cours, des atouts et contraintes, et des apports de l'agriculture familiale dans l'économie nationale. Dans une vision prospective, elle identifie et décrit les leviers pouvant permettre aux agriculteurs et agricultrices de faire face aux besoins de revenus et sécurité alimentaire dans ce contexte de concurrence et de vulnérabilité par rapport aux chocs économique, sociopolitiques et climatiques.

Le document de référence en vue d'une publication sera de type analytique et argumentatif qui apporte la cohérence et les matériaux nécessaires à des plaidoyers et des prises de décision en faveur de l'agriculture familiale *viable en Haïti*. Elle sera agrémentée de données (qualitatives et quantitatives) révélatrices et/ou significatives et concernera le pays, avec une emphase particulière sur les départements du Sud et de la Grand'Anse.

De manière spécifique, il s'agit entre autres de :

- Reconstituer l'histoire de l'agriculture familiale en Haïti en soulignant les points d'inflexions (moments forts, grands choix/décisions l'ayant impactée) et leurs déterminants en lien avec les succès et échecs, les apports et les prélèvements ;
- Caractériser l'agriculture familiale d'aujourd'hui dans son contexte et son environnement dynamique (politique, social, économique et environnemental), en dégagant les tendances, en relatant les contraintes et opportunités et en analysant sa viabilité ;

- Dresser une typologie des exploitations familiales (sorte de grille de lecture) en fonction de critères (à construire) pertinents pouvant permettre de définir les orientations et la différenciation des supports nécessaires à l'augmentation de leurs performances ;
- Préciser le rôle et la place des femmes rurales dans l'agriculture familiale et la valorisation de ses produits ;
- Apprécier le positionnement des jeunes du milieu rural par rapport à l'agriculture familiale ;
- Apprécier la place qu'occupe l'agriculture familiale dans les discours et les documents publics et de manière pragmatique dans les actions, mesures, projets, programmes et politiques publiques définis et mis en œuvre ;
- Réaliser une analyse objective (avec une vision prospective) de la place de l'agriculture dans l'économie nationale (haïtienne)
- Identifier les opportunités et les leviers d'actions pour une réhabilitation des agricultures familiales en Haïti ;
- Identifier et décrire les leviers d'action ainsi que l'argumentation de l'analyse de la place de l'agriculture familiale dans les politiques publiques.

3. Méthodes et approches

Le contractant ou la firme de consultation proposera sa propre méthodologie. PAGAI exige toutefois que l'étude soit réalisée de manière hautement participative et active en consultant des exploitants et exploitantes agricoles et les différents acteurs publics, privés et associatifs concernés (dont des entités centrales et déconcentrées du MARNDR, MDE et MPCE ; des chambres de commerce, des chambres agricoles, des prestataires de services et des associations d'exportateurs, ; des associations de producteurs agricoles, des réseaux et mouvements paysans) et, de cette manière, qu'elle s'inscrive déjà dans un processus pédagogique et de plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale.

4. Produits attendus

- La revue bibliographique : - faisant le point sur le concept, les enjeux, menaces et opportunités de l'agriculture familiale (dans le monde et en Haïti); - présentant une synthèse des principales études réalisées sur l'agriculture familiale en Haïti
- La démarche participative de la méthodologie de l'étude et un calendrier de travail qui n'excède pas une durée d'un an et présentant la ligne du temps dévoilant le processus de consultation des différentes catégories d'acteurs ;
- Des séances de présentation itératives de chaque étape de l'étude par des fiches de synthèse, de cas typiques, emblématiques qui expose les premiers matériaux et leurs orientations ;
- Le document avant publication dans sa structure, son contenu, son introduction et sa conclusion avec des recommandations° ;
- Le document validé après présentation à différentes catégories d'acteurs du secteur agricole dont la Coordination du Consortium, le Comité de pilotage et le Comité de suivi opérationnel de PAGAI, les ECDP du Sud et de la Grand'Anse, les collectifs de réseaux d'OPA dans le Sud et la Grand'Anse, ... ;
- Le document édité, publicisé et mis en librairie¹.

¹ Présentation et vente de signature

5. Profil

- Bonne connaissance des agricultures paysannes familiales en général et leurs spécificités en Haïti°;
- Bonne connaissance du milieu rural haïtien et de sa problématique agraire et agricole°;
- Bonne connaissance des systèmes de production et de cultures particulièrement celui de la petite exploitation agricole familiale et son insertion dans les circuits de commercialisation°;
- Bonne connaissance de l'économie rurale et de son évolution au cours des trente dernières années° ;
- Expérience / bonne connaissance des tentatives de mise en place des grandes exploitations commerciales ou agricoles familiales avec une vision des opportunités et menaces à leur développement°;
- Bonne connaissance des expérimentations et initiatives dans les différentes chaînes de valeur porteuses pour l'Exploitation Agricole Familiale-EAF°;
- Participation / réalisation de travaux sur le secteur de la petite EAF°;
- Reconnaissance du bien-fondé de la réhabilitation de l'agriculture familiale et compréhension des stratégies afférentes ;
- Capacité de mener une analyse objective de la place /position de l'agriculture paysanne dans l'économie nationale (haïtienne)
- Bonne expérience dans la publication scientifique (rapport d'étude, article...).

6. Offre technique et financière

Les dossiers d'offres doivent être composés d'une offre technique et financière bien détaillées avec :

- Les commentaires des termes de référence ;
- La compréhension du mandat ;
- La méthodologie proposée pour l'étude ;
- Le calendrier prévisionnel des activités ;
- La présentation de l'équipe avec leurs expériences professionnelles (les CV de chaque membre de l'équipe sont annexés) ;
- Les honoraires des consultants et consultantes ;
- Les coûts de déplacement et de la consultation des acteurs ;
- Le coût de la restitution de l'étude ;
- Le coût de l'édition et de la publication ;
- La proposition des modalités de paiement.

7. Calendrier

L'étude doit se dérouler sur une période ne dépassant pas 12 mois.

- Lancement appel d'offre, fin juin 2020
- Sélection de l'équipe de réalisation, Juillet 2020
- Démarrage de l'étude, août 2020
- Discussion des avancements chaque 3 mois
- Présentation et validation des résultats de l'étude, avril 2021
- Édition, promotion et publication, août 2021

8. Soumission des Offres

La date limite pour la soumission des offres est fixe' le **vendredi 17 Juillet 2020**.

Les offres peuvent être envoyés selon les modalités suivantes :

- **Physiquement** a l'adresse suivante :
HELVETAS Swiss Intercooperation

#1, Impasse Larose, Rue Mercier Laham, Delmas 60

L'offre doit se présenter dans un enveloppe ferme' avec l'intitule :

Offre PAGAI – Étude sur l'agriculture paysanne viable

- **Par email** aux adresses suivantes :

haiti@helvetas.org,

jeanagnus@yahoo.fr,

s.jean-denis@avsf.org

L'email de l'offre devra porter le sujet :

Offre PAGAI – Étude sur l'agriculture paysanne viable